



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

2. Objet du marché :

Intitulé : Aménagement de la ZAC du Technoparc - Etudes préalables à l'aménagement sous forme de ZAC, dossier de création, dossier de réalisation, études de maîtrise d'œuvre et suivi des travaux

Type de marché :

Marché de prestations intellectuelles

Classification CPV :

71 30 00 00 - 1 Services d'ingénierie

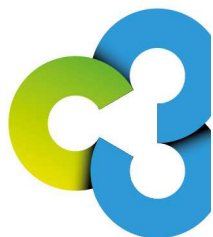
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

La durée du marché est de 24 mois.

3. Procédure :

Type de procédure : Appel d'offres ouvert (application des articles 25, 33, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).



Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n° 17-104552 du 22/07/2017
- Au JOUE du 25/07/2017 sous le n° 2017/S 140-287867

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 3 novembre 2017

Titulaire du marché :

BEREST RHIN RHONE

71 rue du Prunier
BP 21227
68012 COLMAR Cedex

Montant du marché :

Le montant global des sommes figurant au détail quantitatif estimatif est de 184 485 € HT.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Date de signature du marché : 30 octobre 2017

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

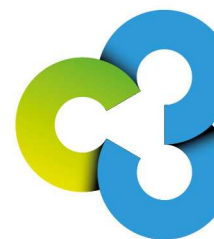
6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

7. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 13 novembre 2017

